



Département  
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité  
le 21 Mars 2024.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le 21/03/2024

ID : 040-224000018-20240321-SJ\_24\_02-AR



Xavier Fortinon  
Président du Conseil départemental

N°SJ 24-02

**Délégation de signature de Monsieur Xavier FORTINON,  
Président du Conseil départemental des Landes  
à Madame Lucie TAVERNE, Directrice des Transitions écologiques,  
énergétiques et Mobilités.**

**Le Président du Conseil Départemental,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 3221-3, L. 3221-11 ;

**VU** l'arrêté n°I202201213 en date du 30 septembre 2022 de Monsieur le Président du Conseil départemental des Landes nommant Madame Lucie TAVERNE, Directrice des Transitions écologiques, énergétiques et Mobilités au sein de la Direction Générale Adjointe des Services, « Transitions Ecologiques, Energétiques et Mobilités » ;

**VU** la délibération n°1 du Conseil départemental des Landes en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

**VU** la délibération n°5 du Conseil départemental des Landes en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 donnant délégations au Président du Conseil départemental des Landes ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Directeur Général des Services ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation de signature est donnée à Madame Lucie TAVERNE, Directrice des Transitions Ecologiques, Energétiques et Mobilités au sein de la Direction Générale Adjointe des Services « Transitions Ecologiques, Energétiques et Mobilités »,

**à l'effet de signer tous les documents administratifs et comptables, arrêtés, actes et correspondances des directions et services placés sous son autorité,**

à l'exclusion des actes énumérés ci-après :

- actes réglementaires,
- circulaires et instructions générales,
- rapports au Conseil Départemental et à la Commission Permanente
- lettres aux Ministres, aux Préfets, aux Parlementaires, aux Conseillers Régionaux, aux Conseillers Départementaux,
- arrêtés individuels portant nomination des directeurs généraux adjoints, directeurs / directeurs adjoints, responsables de pôles, responsables de services et chargés de mission.



**Article 2** : L'arrêté n° 23-15 du 07 août 2023 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

**Article 3** : Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Directrice des Transitions écologiques, énergétiques et Mobilités, Madame la Payeuse Départementale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MONT-DE-MARSAN, le **21 MAR. 2024**

Le Président du Conseil départemental,

Xavier FORTINON